

Power Corporation annonce ses résultats financiers du troisième trimestre de 2023

Les lecteurs sont priés de se reporter aux sections intitulées Mesures financières non conformes aux normes IFRS et Déclarations prospectives, qui figurent plus loin dans le présent communiqué. Tous les chiffres sont exprimés en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Montréal (Québec), le 13 novembre 2023 – Power Corporation du Canada (Power Corporation ou la Société) (TSX : POW; POW.PR.E) a annoncé aujourd'hui ses résultats pour le trimestre et la période de neuf mois clos le 30 septembre 2023.

Power Corporation Résultats consolidés pour la période close le 30 septembre 2023

FAITS SAILLANTS ^[1]

Power Corporation

- Le bénéfice net lié aux activités poursuivies^[2] s'est chiffré à 997 M\$, ou 1,50 \$ par action^[3], pour le troisième trimestre, comparativement à 642 M\$, ou 0,96 \$ par action, au troisième trimestre de 2022.
- Le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies^{[2][4]} s'est chiffré à 1 007 M\$, ou 1,52 \$ par action, comparativement à 520 M\$, ou 0,78 \$ par action, au troisième trimestre de 2022.
- Au 30 septembre 2023, la valeur de l'actif net ajustée par action^[4] se chiffrait à 48,26 \$, comparativement à 41,91 \$ au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 15,2 %. Au 30 septembre 2023, la valeur comptable par action participante^[5] de la Société se chiffrait à 32,40 \$, comparativement à 31,37 \$ au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 3,3 %.
- En 2023, la Société a racheté aux fins d'annulation 9,3 millions d'actions comportant des droits de vote limités, pour un montant total de 340 M\$ au 30 septembre 2023. Après la fin du trimestre, la Société a racheté 3,3 millions d'actions comportant des droits de vote limités additionnelles, pour un montant total de 112 M\$.
- L'apport au bénéfice net lié aux activités poursuivies provenant des sociétés en exploitation cotées en bourse s'est chiffré à 1 086 M\$ au troisième trimestre, comparativement à 755 M\$ au troisième trimestre de 2022.
- L'apport au bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies provenant des sociétés en exploitation cotées en bourse s'est chiffré à 1 096 M\$ au troisième trimestre, comparativement à 633 M\$ au troisième trimestre de 2022.

Great-West Lifeco Inc. (Lifeco)

- Le bénéfice net lié aux activités poursuivies du troisième trimestre s'est chiffré à 936 M\$, comparativement à 986 M\$ au troisième trimestre de 2022.
- Le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies^[6] s'est chiffré à 950 M\$, comparativement à 809 M\$ au troisième trimestre de 2022.
- Lifeco demeure en bonne voie de générer de la valeur grâce aux transactions stratégiques précédemment annoncées^[7], qui permettront d'ajouter de nouvelles capacités et d'augmenter l'envergure des activités.

Société financière IGM Inc. (IGM ou la Financière IGM)

- Le bénéfice net du troisième trimestre s'est chiffré à 209,8 M\$, comparativement à 216,1 M\$ au troisième trimestre de 2022.
- L'actif géré et l'actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques^[8], totalisaient 400,0 G\$ au 30 septembre 2023, comparativement à 402,8 G\$ au 30 juin 2023 et à 302,1 G\$ au 30 septembre 2022.

Groupe Bruxelles Lambert (GBL)

- GBL a déclaré une valeur de l'actif net^[5] de 16,0 G€ au 30 septembre 2023, ou 109,19 € par action, comparativement à 17,8 G€, ou 116,18 € par action, au 31 décembre 2022.
- Au troisième trimestre de 2023, GBL a complété des rachats d'actions pour un montant de 310 M€ et, au cours de la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, a complété des rachats d'actions pour un montant total de 589 M€. Le 2 novembre 2023, le conseil d'administration de GBL a approuvé une nouvelle attribution pour le rachat d'actions pour un montant de 500 M€.

Sagard Holdings Inc. (Sagard) et Capitaux durables Power Inc. (Power Sustainable)

- Au troisième trimestre de 2023, Sagard Holdings Management Inc. (SHMI) a finalisé les partenariats stratégiques précédemment annoncés avec Abu Dhabi Developmental Holding Co. (ADQ) et la Banque de Montréal. SHMI a également élargi son partenariat existant avec Lifeco.
- Au troisième trimestre, les plateformes de placements dans des actifs alternatifs ont mobilisé de nouveaux engagements de 1,2 G\$, y compris les suivants :
 - La clôture initiale, par Sagard, de la deuxième série de Sagard Healthcare Partners, ayant permis de mobiliser des engagements d'un montant allant jusqu'à 300 M\$ US.
 - L'annonce par Power Sustainable d'un engagement de 600 M\$ US à l'égard de sa stratégie mondiale de crédit lié aux infrastructures à haut rendement.

[1] Les données des périodes comparatives ont été retraitées à la suite de l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9, le 1^{er} janvier 2023. Se reporter aux sections Mode de présentation et Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figurent plus loin dans le présent communiqué.

[2] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

[3] Tous les montants par action se rapportent aux actions participantes de la Société.

[4] Le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies et la valeur de l'actif net ajustée sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. Le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies par action et la valeur de l'actif net ajustée par action sont des ratios financiers non conformes aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

[5] Se reporter à la section Autres mesures, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

[6] Défini par Lifeco comme le « bénéfice fondamental », une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

[7] Incluant l'acquisition des activités liées aux services de retraite à service complet de Prudential en 2022, la récente acquisition de Value Partners Group Inc. et la finalisation des transactions annoncées visant l'acquisition d'Investment Planning Counsel Inc. et la cession de Putnam U.S. Holdings I, LLC (Putnam).



TROISIÈME TRIMESTRE

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies attribuable aux détenteurs d'actions participantes s'est chiffré à 997 M\$, ou 1,50 \$ par action, comparativement à 642 M\$, ou 0,96 \$ par action, en 2022.

Le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies attribuable aux détenteurs d'actions participantes^[1] s'est chiffré à 1 007 M\$, ou 1,52 \$ par action, comparativement à 520 M\$, ou 0,78 \$ par action, en 2022.

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes s'est chiffré à 975 M\$, ou 1,47 \$ par action, comparativement à 643 M\$, ou 0,96 \$ par action, en 2022.

Apport au bénéfice lié aux activités poursuivies de Power Corporation

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Bénéfice net ajusté		Bénéfice net	
	2023	2022	2023	2022
Lifeco ^[2]	649	539	639	656
IGM ^[2]	130	134	130	134
GBL ^[2]	315	(36)	315	(36)
Incidence de la consolidation ^[3]	2	(4)	2	1
Sociétés en exploitation cotées en bourse	1 096	633	1 086	755
Sagard et Power Sustainable ^[4]	(11)	(45)	(11)	(45)
ChinaAMC ^[5]	–	15	–	15
Autres placements et entreprises autonomes	34	14	34	14
	1 119	617	1 109	739
Activités propres et autres ^[6]	(112)	(97)	(112)	(97)
	1 007	520	997	642
Par action participante	1,52	0,78	1,50	0,96
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)	660,4	668,7	660,4	668,7

Sociétés en exploitation cotées en bourse : L'apport au bénéfice net lié aux activités poursuivies s'est chiffré à 1 086 M\$, et l'apport au bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies s'est chiffré à 1 096 M\$, soit des augmentations respectives de 43,8 % et de 73,1 % par rapport au troisième trimestre de 2022.

Lifeco : L'apport au bénéfice net lié aux activités poursuivies et l'apport au bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies ont respectivement diminué de 2,6 % et augmenté de 20,4 %. Les résultats de Putnam ont été classés en tant qu'activités abandonnées, représentant un apport négatif de 22 M\$ au bénéfice net.

IGM : L'apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté a diminué de 3,0 %.

GBL : L'apport au bénéfice net s'est établi à 315 M\$. Au troisième trimestre, le Groupe Webhelp (Webhelp) a complété la transaction précédemment annoncée visant à combiner ses activités avec celles de Concentrix Corporation. Les résultats comprennent la quote-part revenant à la Société d'un profit de 323 M\$ à la déconsolidation de Webhelp, incluant la reprise du passif au titre des droits de vente des participations ne donnant pas le contrôle dans Webhelp. Le passif au titre des participations ne donnant pas le contrôle de GBL a été éteint sans que cela n'ait d'incidence sur la trésorerie de GBL.

Sagard et Power Sustainable : Le bénéfice net comprend un apport négatif de 7 M\$ de Power Sustainable et un apport négatif de 4 M\$ de Sagard.

Les ajustements du troisième trimestre de 2023, exclus du bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies, ont représenté une incidence nette défavorable de 10 M\$, ou 0,02 \$ par action, sur le bénéfice et se rapportaient à la quote-part revenant à la Société des ajustements de Lifeco. Les ajustements du troisième trimestre de 2022 représentaient une incidence nette favorable de 122 M\$, ou 0,18 \$ par action, sur le bénéfice et se rapportaient principalement à la quote-part revenant à la Société des ajustements de Lifeco.

[1] Mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

[2] Selon les données présentées à cet égard par Lifeco, IGM et GBL.

[3] Pour obtenir davantage d'information, se reporter au tableau détaillé à la section Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté du plus récent rapport de gestion de la Société.

[4] Comprend le bénéfice (la perte) provenant des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, y compris les filiales contrôlées et consolidées.

[5] China Asset Management Co., Ltd. (ChinaAMC).

[6] Comprend les charges d'exploitation et autres charges, les dividendes sur les actions non participantes de la Société et les activités propres de la Corporation Financière Power (Financière Power). Se reporter au Sommaire des résultats ci-après.



PÉRIODE DE NEUF MOIS

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies attribuable aux détenteurs d'actions participantes s'est chiffré à 1 873 M\$, ou 2,82 \$ par action, comparativement à 2 110 M\$, ou 3,14 \$ par action, en 2022.

Le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies attribuable aux détenteurs d'actions participantes^[1] s'est chiffré à 2 380 M\$, ou 3,58 \$ par action, comparativement à 1 609 M\$, ou 2,40 \$ par action, en 2022.

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions participantes s'est chiffré à 1 789 M\$, ou 2,69 \$ par action, comparativement à 2 106 M\$, ou 3,13 \$ par action, en 2022.

Apport au bénéfice lié aux activités poursuivies de Power Corporation

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Bénéfice net ajusté		Bénéfice net	
	2023	2022	2023	2022
Lifeco ^[2]	1 838	1 614	1 444	2 097
IGM ^[2]	386	398	453	398
GBL ^[2]	424	(109)	424	(109)
Incidence de la consolidation ^[3]	(16)	58	(142)	86
Sociétés en exploitation cotées en bourse	2 632	1 961	2 179	2 472
Sagard et Power Sustainable ^[4]	(96)	(182)	(96)	(192)
ChinaAMC	2	43	(52)	43
Autres placements et entreprises autonomes	160	62	160	62
Activités propres et autres ^[5]	2 698	1 884	2 191	2 385
	(318)	(275)	(318)	(275)
	2 380	1 609	1 873	2 110
Par action participante	3,58	2,40	2,82	3,14
Nombre moyen d'actions en circulation (en millions)	664,3	671,8	664,3	671,8

[1] Mesure financière non conforme aux normes IFRS. Se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

[2] Selon les données présentées à cet égard par Lifeco, IGM et GBL.

[3] Pour obtenir davantage d'information, se reporter au tableau détaillé à la section Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté du plus récent rapport de gestion de la Société.

[4] Comprend le bénéfice (la perte) provenant des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, y compris les filiales contrôlées et consolidées.

[5] Comprend les charges d'exploitation et autres charges, les dividendes sur les actions non participantes de la Société et les activités propres de la Financière Power. Se reporter au Sommaire des résultats ci-après.



Great-West Lifeco, la Financière IGM et Groupe Bruxelles Lambert

Résultats pour le trimestre clos le 30 septembre 2023

L'information ci-dessous est tirée des rapports de gestion du troisième trimestre de Lifeco et d'IGM, tels qu'elles les ont respectivement préparés et publiés conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables et dont il est également possible d'obtenir des exemplaires directement sur SEDAR+ (www.sedarplus.com) ou sur leurs sites Web, au www.greatwestlifeco.com et au www.igmfinancial.com. L'information ci-dessous portant sur GBL est tirée de l'information publiée par GBL dans son communiqué de presse du troisième trimestre et son rapport semestriel au 30 juin 2023. Pour obtenir plus d'information sur les résultats de GBL, consulter son site Web, au www.gbl.com.

GREAT-WEST LIFECO INC.

TROISIÈME TRIMESTRE

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 936 M\$, ou 1,01 \$ par action, comparativement à 986 M\$, ou 1,06 \$ par action, en 2022.

Le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies^[1] attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 950 M\$, ou 1,02 \$ par action, comparativement à 809 M\$, ou 0,87 \$ par action, en 2022.

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 905 M\$, ou 0,97 \$ par action, comparativement à 987 M\$, ou 1,06 \$ par action, en 2022.

Les ajustements du troisième trimestre de 2023, exclus du bénéfice net ajusté, ont représenté une incidence défavorable nette de 14 M\$, comparativement à une incidence favorable nette de 177 M\$ en 2022. Les ajustements de Lifeco comprennent ce qui suit :

- Une incidence défavorable de 106 M\$ sur le bénéfice se rapportant à la révision des hypothèses et aux mesures prises par la direction.
- Des coûts d'acquisition et de désinvestissement de 3 M\$.
- Des charges de restructuration et d'intégration de 22 M\$, principalement au sein de l'exploitation américaine et de l'exploitation européenne.
- L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions de 36 M\$.
- Ces facteurs ont été partiellement contrebalancés par l'expérience sur le marché par rapport aux attentes, représentant un montant positif de 153 M\$.

SOCIÉTÉ FINANCIÈRE IGM INC.

TROISIÈME TRIMESTRE

Le bénéfice net attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires s'est chiffré à 209,8 M\$, ou 0,88 \$ par action, comparativement à 216,1 M\$, ou 0,91 \$ par action, en 2022.

Au 30 septembre 2023, l'actif géré et l'actif sous services-conseils^[2] totalisaient 253,4 G\$, soit une baisse de 3,0 % par rapport au 30 juin 2023 et une hausse de 6,4 % par rapport au troisième trimestre de 2022.

GROUPE BRUXELLES LAMBERT

TROISIÈME TRIMESTRE

GBL a déclaré un bénéfice net de 1 276 M€, comparativement à une perte nette de 143 M€ en 2022. Le bénéfice net du troisième trimestre comprend un profit d'environ 1,3 G€ à la déconsolidation de Webhelp, incluant la reprise du passif relatif aux actionnaires minoritaires de Webhelp. Depuis l'acquisition de Webhelp en 2019, GBL a comptabilisé des augmentations nettes cumulatives de 1,2 G€ au titre de la valeur du passif relatif aux actionnaires minoritaires de Webhelp.

Au 30 septembre 2023, GBL a déclaré une valeur de l'actif net^[2] de 16 018 M€, ou 109,19 € par action, comparativement à 17 775 M€, ou 116,18 € par action, au 31 décembre 2022.

[1] Défini par Lifeco comme le « bénéfice fondamental ». Pour obtenir davantage d'information, se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

[2] Se reporter à la section Autres mesures, qui figure plus loin dans le présent communiqué.



Sagard et Power Sustainable

Résultats pour le trimestre clos le 30 septembre 2023

Sagard et Power Sustainable comprennent les résultats des plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, lesquels incluent les produits tirés des activités de gestion d'actifs et des activités d'investissement. Les activités de gestion d'actifs comprennent le bénéfice tiré des honoraires (une mesure financière non conforme aux normes IFRS; se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué), lequel correspond aux honoraires de gestion, moins les charges liées aux plateformes de placement. Les activités de gestion d'actifs comprennent également l'intérêt au plus-values et les produits tirés des autres activités de gestion. Les activités d'investissement comprennent quant à elles les produits tirés du capital investi par la Société (capital exclusif) dans les fonds d'investissement gérés par chaque plateforme et la quote-part du bénéfice (de la perte) des filiales contrôlées et consolidées détenues au sein des plateformes de placements dans des actifs alternatifs. Pour obtenir davantage d'information, se reporter au tableau qui figure plus loin dans le présent communiqué.

TROISIÈME TRIMESTRE

La perte nette des plateformes de placements dans des actifs alternatifs s'est chiffrée à 11 M\$, comparativement à une perte nette de 45 M\$ en 2022.

La perte nette de 11 M\$ inclut :

- un apport négatif de 21 M\$ des activités de gestion d'actifs de Sagard et Power Sustainable;
- un apport positif de 10 M\$ des activités d'investissement, incluant un apport positif de 2 M\$ de Sagard et un apport positif de 8 M\$ de Power Sustainable.

Sommaire de l'actif géré^[1] (incluant les engagements non capitalisés) :

(en milliards de dollars)	30 septembre 2023	30 septembre 2022
Sagard ^[2]	19,4	17,4
Power Sustainable	4,2	2,6
Total	23,6	20,0
Pourcentage de l'actif géré de tierces parties et d'entreprises associées	87 %	87 %

Autres placements et entreprises autonomes

Résultats pour le trimestre clos le 30 septembre 2023

Les autres placements et entreprises autonomes comprennent les placements de la Société dans des fonds d'investissement et de couverture, ainsi que la quote-part du bénéfice (de la perte) des entreprises autonomes.

TROISIÈME TRIMESTRE

Le bénéfice net des autres placements et entreprises autonomes s'est chiffré à 34 M\$, comparativement à un bénéfice net de 14 M\$ en 2022.

ENTREPRISES AUTONOMES

Le bénéfice net des entreprises autonomes s'est chiffré à 2 M\$, comparativement à un bénéfice net de 3 M\$ en 2022.

Au 30 septembre 2023, la juste valeur des entreprises autonomes s'élevait à 0,9 G\$, soit le même montant qu'au 30 septembre 2022.

[1] Se reporter à la section Autres mesures, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

[2] Inclut la participation dans Wealthsimple Financial Corp. (Wealthsimple) évaluée à 0,9 G\$ au 30 septembre 2023 (soit le même montant qu'au 30 septembre 2022) et exclut l'actif géré des activités de gestion de patrimoine de Sagard.



Valeur de l'actif net ajustée et fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes
Au 30 septembre 2023

VALEUR DE L'ACTIF NET AJUSTÉE

La valeur de l'actif net ajustée est présentée pour Power Corporation et correspond à l'estimation, par la direction, de la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de la Société. Le calcul de la valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des actifs de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille sur une base combinée (la valeur de l'actif brut), moins leurs dettes nettes et leurs actions privilégiées. Pour une description et un rapprochement, se reporter à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS, qui figure plus loin dans le présent communiqué.

Au 30 septembre 2023, la valeur de l'actif net ajustée par action de la Société se chiffrait à 48,26 \$, comparativement à 41,91 \$ au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 15,2 %.

	(en millions de dollars, sauf les montants par action)	30 septembre 2023	31 décembre 2022	Variation (en %)
Sociétés en exploitation cotées en bourse	Lifeco ^[1]	24 694	19 414	27
	IGM	5 096	5 592	(9)
	GBL	2 227	2 388	(7)
		32 017	27 394	17
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs	Sagard ^[2]	1 244	977	27
	Power Sustainable ^[2]	1 370	1 478	(7)
		2 614	2 455	6
Autres	ChinaAMC ^[1]	—	1 150	—
	Entreprises autonomes ^[3]	863	829	4
	Autres actifs et investissements	435	559	(22)
	Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 475	1 277	16
		2 773	3 815	(27)
		37 404	33 664	11
		(5 603)	(5 701)	2
Valeur de l'actif net ajustée		31 801	27 963	14
		Actions en circulation (en millions)	658,9	667,1
Valeur de l'actif net ajustée par action		48,26	41,91	15

[1] Le 12 janvier 2023, la Société et IGM ont complété une transaction en vertu de laquelle la participation dans ChinaAMC a été combinée au sein d'IGM. Dans le cadre d'une entente distincte, IGM a vendu à la Financière Power environ 15,2 millions d'actions ordinaires de Lifeco, représentant une participation de 1,6 % dans Lifeco.

[2] La société de gestion de Sagard est présentée à sa juste valeur au 30 septembre 2023 (valeur comptable au 31 décembre 2022). La société de gestion de Power Sustainable est présentée à sa valeur comptable.

[3] Comprend La Compagnie Électrique Lion (Lion), LMPC inc. (LMPC) et Peak Achievement Athletics Inc. (Peak).

Participation de Power Corporation dans les sociétés en exploitation cotées en bourse

	Participation ^[1] (%)	Actions détenues ^[1] (en millions)	Prix de l'action	
			30 septembre 2023	31 décembre 2022
Lifeco	68,1	635,5	38,86 \$	31,30 \$
IGM	62,1	147,9	34,45 \$	37,80 \$
GBL ^[2]	15,5	22,8	70,56 €	74,58 €

[1] Au 30 septembre 2023.

[2] Détenu par l'entremise de Parjointco SA (Parjointco), une entreprise contrôlée conjointement (50 %).



FONDS PROPRES ATTRIBUABLES AUX DÉTENTEURS D'ACTIONS PARTICIPANTES

La valeur comptable par action participante représente les fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation, divisés par le nombre d'actions participantes en circulation à la fin de la période de présentation de l'information financière. Le calcul des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes correspond à l'actif total de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille, sur une base combinée, incluant les participations dans les filiales présentées selon la méthode de la mise en équivalence, moins leurs dettes nettes et leurs actions privilégiées.

Au 30 septembre 2023, la valeur comptable par action participante de la Société se chiffrait à 32,40 \$, comparativement à 31,37 \$ au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 3,3 %.

	(en millions de dollars, sauf les montants par action)	30 septembre 2023	31 décembre 2022	Variation (en %)
Sociétés en exploitation cotées en bourse	Lifeco	15 361	14 579	5
	IGM	3 570	3 607	(1)
	GBL	3 499	3 314	6
		22 430	21 500	4
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs	Sagard	823	714	15
	Power Sustainable	1 101	1 134	(3)
		1 924	1 848	4
Autres	ChinaAMC	—	783	—
	Entreprises autonomes ^[1]	687	678	1
	Autres actifs et investissements	435	504	(14)
	Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 475	1 277	16
		2 597	3 242	(20)
		26 951	26 590	1
		(5 603)	(5 664)	1
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes		21 348	20 926	2
Actions en circulation (en millions)		658,9	667,1	
Valeur comptable par action participante		32,40	31,37	3

[1] Comprend Lion, LMPG et Peak.



Dividende sur les actions participantes de Power Corporation

Le conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 52,50 ¢ par action sur les actions privilégiées participantes et sur les actions comportant des droits de vote limités de la Société, payable le 1^{er} février 2024 aux actionnaires inscrits le 29 décembre 2023.

Dividendes sur les actions privilégiées non participantes de Power Corporation

Le conseil d'administration a également déclaré des dividendes trimestriels sur les actions privilégiées de la Société, payables le 15 janvier 2024 aux actionnaires inscrits le 22 décembre 2023.

Série	Symbol boursier	Montant	Série	Symbol boursier	Montant
Série A	POW.PRA	35 ¢	Série D	POW.PR.D	31,25 ¢
Série B	POW.PR.B	33,4375 ¢	Série G	POW.PR.G	35 ¢
Série C	POW.PRC	36,25 ¢			

Renseignements à l'intention des investisseurs

Accès aux documents sur les résultats trimestriels :	Conférence téléphonique sur les résultats trimestriels :
Le communiqué et le rapport aux actionnaires portant sur les résultats du troisième trimestre sont accessibles sur le site Web de Power Corporation, au : www.powercorporation.com/fr/investisseurs	Power Corporation tiendra une conférence téléphonique et webdiffusion audio en direct sur les résultats le mardi 14 novembre 2023, à 8 h 30 (heure de l'Est). Une période de questions et réponses à l'intention des analystes suivra la présentation. Les actionnaires, les investisseurs et les autres parties prenantes sont invités à participer en mode écoute seulement. La webdiffusion audio ainsi que les documents relatifs à la présentation seront disponibles au www.powercorporation.com/fr/investisseurs/evenements-et-presentations/ .
Relations avec les investisseurs : 514-286-7400 relations.investisseurs@powercorp.com	Pour participer par téléphone, veuillez composer le 1-800-319-4610, sans frais en Amérique du Nord, ou le 416-915-3239 pour les appels locaux provenant de la région de Toronto. Une rediffusion de la conférence téléphonique sera disponible à partir de 11 h 30 (heure de l'Est) le 14 novembre 2023 et jusqu'au 19 mars 2024 en composant le 1-855-669-9658, sans frais en Amérique du Nord, suivi du code d'accès 0517#. Une version archivée de la webdiffusion sera également disponible sur le site Web de Power Corporation.

À propos de Power Corporation

Power Corporation est une société internationale de gestion et de portefeuille axée sur les services financiers en Amérique du Nord, en Europe et en Asie. Ses principales participations consistent en des sociétés de premier plan dans les secteurs de l'assurance, de la retraite, de la gestion de patrimoine et de l'investissement, incluant un portefeuille de plateformes de placements dans des actifs alternatifs. Pour de plus amples renseignements, veuillez visiter le site www.powercorporation.com.

Au 30 septembre 2023, Power Corporation détenait les intérêts économiques suivants :

100 % – Financière Power		www.powerfinancial.com
68,1 %	Great-West Lifeco (TSX : GWO)	www.greatwestlifeco.com
62,1 %	Financière IGM (TSX : IGM)	www.igmfinancial.com
15,5 %	GBL ^[1] (Euronext : GBLB)	www.gbl.com
54,2 %	Wealthsimple ^[2]	www.wealthsimple.com

Plateformes de placement	
	Sagard ^[3]
	Power Sustainable

[1] Détenue par l'entremise de Parjoinco, une entreprise contrôlée conjointement (50 %).

[2] Participation non diluée détenue par Portag3 Ventures Limited Partnership (Portage Ventures I), la Financière Power et IGM, représentant une participation entièrement diluée de 42,5 %.

[3] La Société détient une participation de 54,5 % dans Sagard Holdings Management Inc.



Sommaire des résultats

Apport au bénéfice net ajusté et au bénéfice net

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	Trimestres clos les 30 septembre	Périodes de neuf mois closes les 30 septembre		
	2023	2022 (montants retraités)	2023	2022 (montants retraités)
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies^[1]				
Lifeco ^{[2][3]}	649	539	1 838	1 614
IGM ^[2]	130	134	386	398
GBL ^[2]	315	(36)	424	(109)
Incidence de la consolidation ^[4]	2	(4)	(16)	58
	1 096	633	2 632	1 961
Sagard et Power Sustainable ^[5]	(11)	(45)	(96)	(182)
ChinaAMC	–	15	2	43
Autres placements et entreprises autonomes	34	14	160	62
Charges d'exploitation et autres charges des activités propres	(65)	(50)	(176)	(135)
Dividendes sur les actions non participantes et les actions privilégiées perpétuelles	(47)	(47)	(142)	(140)
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies^[6]	1 007	520	2 380	1 609
Ajustements ^{[3][7]}	(10)	122	(507)	501
Bénéfice net lié aux activités poursuivies				
Lifeco ^{[2][3]}	639	656	1 444	2 097
IGM ^[2]	130	134	453	398
GBL ^[2]	315	(36)	424	(109)
Incidence de la consolidation ^[4]	2	1	(142)	86
	1 086	755	2 179	2 472
Sagard et Power Sustainable ^[5]	(11)	(45)	(96)	(192)
ChinaAMC	–	15	(52)	43
Autres placements et entreprises autonomes	34	14	160	62
Charges d'exploitation et autres charges des activités propres	(65)	(50)	(176)	(135)
Dividendes sur les actions non participantes et les actions privilégiées perpétuelles	(47)	(47)	(142)	(140)
Bénéfice net lié aux activités poursuivies^[6]	997	642	1 873	2 110
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées – Putnam ^[3]	(22)	1	(84)	(4)
Bénéfice net^[6]	975	643	1 789	2 106
Bénéfice par action – de base^[6]				
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies	1,52	0,78	3,58	2,40
Ajustements	(0,02)	0,18	(0,76)	0,74
Bénéfice net lié aux activités poursuivies	1,50	0,96	2,82	3,14
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées – Putnam	(0,03)	–	(0,13)	(0,01)
Bénéfice net	1,47	0,96	2,69	3,13

[1] Pour obtenir un rapprochement du bénéfice net ajusté, une mesure non conforme aux normes IFRS, de Lifeco et d'IGM, ainsi que de Sagard et Power Sustainable, et de leur bénéfice net, se reporter aux sections Mesures financières non conformes aux normes IFRS et Sagard et Power Sustainable ci-après.

[2] Selon les données présentées à cet égard par Lifeco, IGM et GBL.

[3] Les résultats comparatifs ont été retraités afin d'exclure le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées relatives à Putnam.

[4] Se reporter au tableau détaillé à la section Apport au bénéfice net et au bénéfice net ajusté du plus récent rapport de gestion de la Société pour obtenir davantage d'information.

[5] Comprend le bénéfice (la perte) des plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, y compris les placements détenus par l'entremise de la Financière Power.

[6] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.

[7] Se reporter au tableau détaillé des ajustements à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS ci-après.



Sagard et Power Sustainable

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Bénéfice net (perte nette) ajusté				
Activités de gestion d'actifs ^[1]				
Sagard	(6)	(9)	(29)	(58)
Power Sustainable	(15)	(3)	(32)	(18)
Activités d'investissement (capital exclusif)				
Sagard ^[2]	2	(5)	19	39
Power Sustainable				
Actions de sociétés ouvertes en Chine ^[3]	2	(24)	1	(163)
Infrastructure énergétique ^{[4][5]}	4	3	(15)	25
	(13)	(38)	(56)	(175)
Réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle ^{[5][6]}	2	(7)	(40)	(7)
Bénéfice net (perte nette) ajusté	(11)	(45)	(96)	(182)
Ajustements ^[7]	—	—	—	(10)
Bénéfice net (perte nette)	(11)	(45)	(96)	(192)

[1] Comprend les honoraires de gestion facturés par les plateformes de placement sur le capital exclusif. Les honoraires de gestion versés par la Société sont déduits des produits tirés des activités d'investissement.

[2] Comprend la quote-part revenant à la Société du bénéfice (de la perte) de Wealthsimple. Les résultats des premier et deuxième trimestres de 2022 comprenaient respectivement une reprise de l'intérêt sur les plus-values à payer de 13 M\$ et de 25 M\$, principalement attribuable à la diminution de la juste valeur de Wealthsimple et des placements détenus dans Portage Ventures II au cours de ces périodes. La diminution nette de la juste valeur des placements de la Société, y compris ses placements détenus par l'entremise de la Financière Power dans Portage Ventures I, Portage Ventures II, Portage Ventures III et Wealthsimple, s'est établie à 7 M\$ pour la période de neuf mois close le 30 septembre 2023, comparativement à une diminution nette de la juste valeur de 424 M\$ pour la période correspondante de 2022.

[3] La juste valeur des placements de la Société se chiffrait à 530 M\$ au 30 septembre 2023, comparativement à 666 M\$ au 31 décembre 2022. À l'adoption d'IFRS 9, le 1^{er} janvier 2023, la Société a classé ses placements dans des actions de sociétés ouvertes en Chine à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, un classement facultatif pour les instruments de fonds propres, en vertu duquel toutes les variations de la juste valeur demeurent de façon permanente dans les fonds propres. L'apport des activités d'investissement se composera désormais du revenu de dividendes, ainsi que des honoraires de gestion et des charges au titre des honoraires liés au rendement. En 2022, la Société avait comptabilisé aux premier, deuxième et troisième trimestres des pertes réalisées respectives de 54 M\$, de 70 M\$ et de 22 M\$ à la cession de placements dans Power Sustainable China, et elle avait comptabilisé des pertes de valeur de 13 M\$ au premier trimestre en raison des reculs des marchés boursiers chinois.

[4] Comprend la quote-part revenant à la Société du bénéfice (de la perte) lié aux participations directes dans les infrastructures énergétiques et dans les activités consolidées du Partenariat Power Sustainable en infrastructure énergétique (PPSIE). La quote-part de la perte en 2023 comprend des profits latents de 21 M\$ au titre de contrats dérivés couvrant des projets d'infrastructures énergétiques, dont une tranche de 18 M\$ a été comptabilisée au troisième trimestre. Les résultats du premier trimestre de 2023 comprenaient la quote-part revenant à la Société d'une charge de 9 M\$ lié à l'intérêt sur les plus-values attribuable à l'augmentation de la juste valeur d'actifs détenus au sein de PPSIE, ainsi que des pertes d'exploitation principalement attribuables au caractère saisonnier des activités. La quote-part du bénéfice en 2022 comprenait un profit de 17 M\$ lié à la cession d'un portefeuille d'actifs solaires, comptabilisé au deuxième trimestre, ainsi que des profits latents de 31 M\$ au titre de contrats dérivés couvrant des projets d'infrastructures énergétiques, dont une tranche de 7 M\$ comptabilisée au troisième trimestre. De plus, les résultats du premier trimestre de 2022 excluaient une charge de 10 M\$ attribuable aux pertes de valeur au titre de participations directes dans des actifs d'infrastructures énergétiques, comptabilisées à titre d'ajustement.

[5] Les informations comparatives ont été retraitées conformément à la présentation adoptée pour la période considérée.

[6] Comprend la quote-part revenant à la Société de la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle attribuable aux variations de la juste valeur d'actifs détenus au sein de PPSIE, ainsi que la quote-part du bénéfice (de la perte) lié aux activités consolidées de PPSIE attribuable à des investisseurs tiers. La Société contrôle et consolide les activités de PPSIE selon la méthode du coût historique. Toutefois, les participations détenues par des tiers comportent des clauses de rachat et sont classées en tant que passifs financiers, lesquels sont réévalués à leur valeur de rachat. Les résultats du premier trimestre de 2023 comprenaient une charge de 33 M\$ se rapportant à la quote-part revenant à la Société de la réévaluation des passifs au titre des participations ne donnant pas le contrôle, principalement attribuable à l'augmentation de la juste valeur d'actifs détenus au sein de PPSIE. La valeur de l'actif net de PPSIE se chiffrait à 1177 M\$ au 30 septembre 2023, comparativement à 1 035 M\$ au 31 décembre 2022.

[7] Se reporter au tableau détaillé des ajustements à la section Mesures financières non conformes aux normes IFRS ci-après.

Autres placements et entreprises autonomes

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Bénéfice net				
Fonds d'investissement et de couverture et autres ^[1]	32	11	155	28
Entreprises autonomes ^[2]	2	3	5	34
Bénéfice net	34	14	160	62

[1] Le poste Autres comprend les profits ou les pertes de change de même que les intérêts sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Les résultats du deuxième trimestre de 2023 comprenaient un recouvrement de 97 M\$ lié à la vente de la participation de la Société dans Bellus Santé inc.

[2] Comprend la quote-part revenant à la Société du bénéfice (de la perte) de Lion, LMPG et Peak.

MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour la période close le 30 septembre 2023, qui reflètent l'adoption d'IFRS 17 et d'IFRS 9, le 1^{er} janvier 2023, ayant donné lieu au retraitement de certains chiffres comparatifs, ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), à moins d'indication contraire, et constituent la base des chiffres présentés dans le présent communiqué, à moins d'indication contraire.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Le bénéfice net lié aux activités poursuivies attribuable aux détenteurs d'actions participantes comprend ce qui suit :

- le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies (bénéfice net ajusté) attribuable aux détenteurs d'actions participantes;
- les ajustements, notamment l'incidence après impôt des éléments qui, selon le jugement de la direction, rendraient la comparaison des résultats liés à l'exploitation d'une période à l'autre moins significative, y compris les éléments identifiés par la direction de ses sociétés en exploitation cotées en bourse. Ils comprennent la quote-part revenant à la Société de l'incidence qu'ont eu sur Lifeco les éléments suivants : l'incidence liée aux marchés sur les actifs et les passifs lorsque les rendements réels des marchés pour la période considérée diffèrent des rendements attendus à plus long terme, la révision des hypothèses et les mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs, les profits (pertes) réalisés à la vente d'actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, l'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs et des passifs excédentaires et sur l'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions, ainsi que les éléments qui, de l'avis de la direction, ne sont pas représentatifs des résultats des activités sous-jacentes, qui comprennent celles identifiées comme telles par une filiale ou une entreprise contrôlée conjointement. Les éléments qui, de l'avis de la direction de la Société et de la direction de ses filiales, ne sont pas représentatifs des résultats des activités sous-jacentes comprennent les charges de restructuration ou de réorganisation et les coûts d'intégration, les coûts d'acquisition et de désinvestissement, les règlements juridiques significatifs, les charges pour perte de valeur significatives, l'incidence des modifications des taux d'imposition quasi adoptés et autres pertes de valeur liées aux éléments fiscaux, certains éléments significatifs non récurrents, les profits nets, pertes nettes ou coûts nets liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise et les autres éléments qui, lorsqu'ils sont exclus, aident à expliquer la performance opérationnelle sous-jacente.

Au troisième trimestre de 2023, la Société a retraité des montants présentés précédemment à titre d'ajustements afin de reclasser les coûts de désinvestissement se rapportant à la vente de Putnam dans le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées. Le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies (ou bénéfice net ajusté) représente le bénéfice net lié aux activités poursuivies, excluant les ajustements.

Avec prise d'effet au premier trimestre de 2023, la Société a adopté une définition plus précise du bénéfice net ajusté, une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Cette modification cadre avec l'adoption d'une définition plus précise du bénéfice fondamental (de la perte fondamentale) par Lifeco dans le cadre de l'adoption d'IFRS 17, le 1^{er} janvier 2023. Le bénéfice fondamental (la perte fondamentale) de Lifeco continue de refléter l'avis de sa direction sur la performance des activités sous-jacentes de Lifeco et offre une autre mesure pour comprendre la performance des activités sous-jacentes de Lifeco par rapport au bénéfice net présenté conformément aux normes IFRS. La définition des ajustements continue d'inclure ce que la Société présentait précédemment, y compris l'incidence sur Lifeco de la révision des hypothèses et des mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs, ainsi que l'incidence liée aux marchés sur les actifs et les passifs lorsque les rendements réels des marchés au cours de la période considérée diffèrent des rendements prévus à long terme. Lifeco a précisé sa définition du bénéfice fondamental pour exclure les incidences suivantes, incluses dans le bénéfice net présenté conformément aux normes IFRS, afin d'améliorer la représentation de la performance des activités sous-jacentes de Lifeco et d'assurer une cohérence et une comparabilité avec les autres sociétés du secteur des services financiers :

- Les profits (pertes) réalisés à la vente d'actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.
- L'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs et des passifs excédentaires.
- L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions.

La Société a mis à jour sa définition du bénéfice net ajusté conformément à la modification apportée par Lifeco. Les données des périodes comparatives ont été retraitées pour tenir compte de cette modification.

La direction se sert de ces mesures financières pour présenter et analyser la performance financière de Power Corporation et elle croit qu'elles procurent au lecteur un supplément d'information utile pour l'analyse des résultats de la Société. Le bénéfice net ajusté, selon la définition de la Société, aide le lecteur à comparer les résultats de la période considérée à ceux des périodes précédentes, car il reflète l'avis de la direction en ce qui concerne la performance opérationnelle de la Société et de ses filiales, en excluant les éléments qui ne sont pas considérés comme des composantes des résultats des activités sous-jacentes.

Le bénéfice tiré des honoraires est présenté pour Sagard et Power Sustainable et comprend les produits tirés des honoraires de gestion qui sont gagnés à l'égard de toutes les catégories d'actifs, moins i) la rémunération liée aux honoraires, y compris les salaires, les primes et les avantages; et ii) les charges d'exploitation. Le bénéfice tiré des honoraires est présenté sur une base brute avant impôt et tient compte des participations ne donnant pas le contrôle. Le bénéfice tiré des honoraires exclut i) les charges au titre de la rémunération fondée sur des actions; ii) l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux acquisitions; iii) les profits et pertes de change; iv) les intérêts nets; et v) les autres éléments qui, selon le jugement de la direction, ne sont pas représentatifs de la performance opérationnelle sous-jacente des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, notamment les charges de restructuration, les coûts de transaction et d'intégration liés aux acquisitions d'entreprises et certains éléments significatifs non récurrents. La direction utilise cette mesure pour évaluer la rentabilité des activités de gestion d'actifs des plateformes de placements dans des actifs alternatifs. Cette mesure financière permet de déterminer si les produits récurrents tirés des honoraires de gestion, qui ne sont pas fondés sur des événements de réalisation futurs, sont suffisants pour couvrir les charges d'exploitation connexes.

La valeur de l'actif net ajustée est couramment utilisée par les sociétés de portefeuille pour évaluer leur valeur. La valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation. Le calcul de la valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des actifs de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille, sur une base combinée, moins leurs dettes nettes et leurs actions privilégiées. Les participations détenues dans des entités cotées en bourse (y compris Lifeco, IGM et GBL) sont évaluées à leur valeur de marché, et les placements dans des entités fermées et des fonds d'investissement sont évalués selon la meilleure estimation de leur juste valeur par la direction. Cette mesure présente la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de la société de portefeuille et aide le lecteur à déterminer ou comparer la juste valeur des placements que détient la société de portefeuille ou sa juste valeur globale.

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions participantes, le bénéfice tiré des honoraires, la valeur de l'actif net ajustée, la valeur de l'actif brut, le bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies par action (bénéfice net ajusté par action) et la valeur de l'actif net ajustée par action sont des mesures financières et des ratios financiers non conformes aux normes IFRS qui n'ont pas de définition normalisée et qui pourraient ne pas être comparables aux mesures semblables utilisées par d'autres entités.



Présentation des activités à titre de société de portefeuille

Les secteurs à présenter de la Société comprennent Lifeco, IGM et GBL, soit les participations de la Société dans des sociétés en exploitation cotées en bourse, ainsi que la société de portefeuille. Ces secteurs à présenter, de même que les activités de gestion d'actifs, reflètent la structure de gestion et la présentation de l'information financière interne de Power Corporation. La Société évalue son rendement en fonction de l'apport au bénéfice de chaque secteur opérationnel.

La société de portefeuille comprend les activités propres de la Société et celles de la Financière Power, sur une base combinée, et présente les activités d'investissement de la Société. Les activités d'investissement à titre de société de portefeuille, y compris les participations dans Lifeco, IGM et les entités contrôlées au sein des plateformes de placements dans des actifs alternatifs, sont présentées selon la méthode de la mise en équivalence. Les activités à titre de société de portefeuille présentent les actifs et les passifs de la société de portefeuille, y compris la trésorerie, les placements, les débentures et les actions non participantes. Les analyses figurant aux sections Situation financière et Flux de trésorerie du plus récent rapport de gestion de la Société présentent les bilans et les états des flux de trésorerie de la société de portefeuille sur une base sectorielle, qui sont présentés à la note 23 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités. Cette présentation est utile au lecteur puisqu'elle permet de présenter les résultats de la société de portefeuille (la société mère) séparément des résultats de ses filiales en exploitation consolidées.

RAPPROCHEMENTS DES MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS

Power Corporation

BÉNÉFICE NET AJUSTÉ

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022 (montants retraités)	2023	2022 (montants retraités)
Bénéfice net ajusté lié aux activités poursuivies – mesure financière non conforme aux normes IFRS ^[1]	1 007	520	2 380	1 609
Quote-part des ajustements ^[2] , déduction faite de l'impôt				
Lifeco	(10)	117	(396)	484
IGM	–	5	(57)	27
ChinaAMC	–	–	(54)	–
Sagard et Power Sustainable	–	–	–	(10)
	(10)	122	(507)	501
Bénéfice net lié aux activités poursuivies – mesure financière conforme aux normes IFRS ^[1]	997	642	1 873	2 110
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées – Putnam	(22)	1	(84)	(4)
Bénéfice net – mesure financière conforme aux normes IFRS ^[1]	975	643	1 789	2 106

[1] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes de Power Corporation.

[2] Se reporter à la section Ajustements pour obtenir plus de détails sur les ajustements de Lifeco, d'IGM, de ChinaAMC, et de Sagard et Power Sustainable.



AJUSTEMENTS (exclus du bénéfice net ajusté)

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022 (montants retraités)	2023	2022 (montants retraités)
Lifeco^[1]				
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	130	152	(75)	828
(Charge) économie d'impôt	(26)	(51)	11	(218)
Profits (pertes) réalisés au titre des autres éléments du résultat global à la suite du rééquilibrage des actifs (avant impôt)	–	–	(99)	–
(Charge) économie d'impôt	–	–	16	–
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(85)	64	(82)	40
(Charge) économie d'impôt	13	(7)	12	(5)
Coûts d'acquisition et de désinvestissement (avant impôt) ^[2]	(1)	10	(81)	(42)
(Charge) économie d'impôt	–	4	17	13
Charges de restructuration et d'intégration (avant impôt)	(22)	(40)	(58)	(91)
(Charge) économie d'impôt	6	10	16	24
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(34)	(32)	(96)	(87)
(Charge) économie d'impôt	9	7	25	21
	(10)	117	(394)	483
Incidence de la consolidation (avant impôt) ^[3]	–	–	(3)	1
(Charge) économie d'impôt	–	–	1	–
	(10)	117	(396)	484
IGM^[1]				
Profit à la cession d'actions de Lifeco (avant impôt)	–	–	108	–
(Charge) économie d'impôt	–	–	(3)	–
Charges de restructuration (avant impôt)	–	–	(64)	–
(Charge) économie d'impôt	–	–	17	–
Ajustement lié à IFRS 17 (Lifeco) (avant impôt)	–	–	9	–
(Charge) économie d'impôt	–	–	–	–
	–	–	67	–
Incidence de la consolidation (avant impôt) ^[3]	–	6	(135)	34
(Charge) économie d'impôt	–	(1)	11	(7)
	–	5	(57)	27
ChinaAMC				
Coûts de transaction liés à la cession de ChinaAMC (avant impôt)	–	–	(14)	–
(Charge) économie d'impôt	–	–	–	–
Impôt sur le bénéfice lié à la cession de ChinaAMC	–	–	(40)	–
	–	–	(54)	–
Sagard et Power Sustainable				
Charges pour perte de valeur au titre de participations directes dans des infrastructures énergétiques (avant impôt)	–	–	–	(13)
(Charge) économie d'impôt	–	–	–	3
	–	–	–	(10)
	(10)	122	(507)	501

[1] Selon les données présentées à cet égard par Lifeco et IGM.

[2] Les résultats comparatifs ont été retraités afin de reclasser les coûts de désinvestissement se rapportant à la vente de Putnam dans le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées.

[3] L'incidence de la consolidation reflète i) l'élimination des transactions intersociétés, y compris le profit comptabilisé par IGM à la vente à la Société d'une partie de sa participation dans Lifeco, ainsi que la quote-part revenant à IGM de l'ajustement lié à IFRS 17 de Lifeco; ii) la méthode comptable que la Société applique aux ajustements présentés par Lifeco et IGM pour les placements sous contrôle commun; iii) la quote-part revenant à IGM des ajustements de Lifeco, conformément à la définition de la Société du bénéfice net ajusté; et iv) les ajustements apportés à IGM conformément à IAS 39 pour les périodes comparatives présentées avant l'adoption d'IFRS 9 par la Société, le 1^{er} janvier 2023.



VALEUR DE L'ACTIF NET AJUSTÉE

La valeur de l'actif net ajustée correspond à l'estimation, par la direction, de la juste valeur des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes de la Société. Le calcul de la valeur de l'actif net ajustée correspond à la juste valeur des actifs de Power Corporation et de la Financière Power à titre de société de portefeuille, sur une base combinée, moins leurs dettes nettes et leurs actions privilégiées. La valeur de l'actif net ajustée par action de la Société est présentée selon une approche transitive.

Le tableau suivant présente un rapprochement des fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes présentés conformément aux normes IFRS et de la valeur de l'actif net ajustée, une mesure financière non conforme aux normes IFRS.

	30 septembre 2023	31 décembre 2022
(en millions de dollars, sauf les montants par action)		(montants retraités)
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes – mesure financière conforme aux normes IFRS		
Capital social – actions participantes	9 382	9 486
Bénéfices non distribués	10 050	9 099
Réserves	1 916	2 341
	21 348	20 926
Ajustements liés à la juste valeur ^[1]		
Lifeco	9 333	4 835
IGM	1 526	1 985
GBL	(1 272)	(926)
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs	690	607
ChinaAMC	–	367
Autres placements et entreprises autonomes	176	206
Ajustements des autres passifs ^[1]	–	(37)
	10 453	7 037
Valeur de l'actif net ajustée – mesure financière non conforme aux normes IFRS	31 801	27 963
Par action ^[2]		
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes (valeur comptable)	32,40	31,37
Valeur de l'actif net ajustée	48,26	41,91

[1] Se reporter au tableau ci-après pour obtenir plus de détails sur les ajustements liés à la juste valeur et les autres ajustements.

[2] Attribuable aux détenteurs d'actions participantes.



Au 30 septembre 2023, la valeur de l'actif net ajustée par action de la Société se chiffrait à 48,26 \$, comparativement à 41,91 \$ au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 15,2 %. Au 30 septembre 2023, la valeur comptable par action participante de la Société se chiffrait à 32,40 \$, comparativement à 31,37 \$ au 31 décembre 2022, soit une augmentation de 3,3 %.

(en millions de dollars, sauf les montants par action)	30 septembre 2023			31 décembre 2022		
	Bilan de la société de portefeuille	Ajustement lié à la juste valeur	Valeur de l'actif net ajustée	Bilan de la société de portefeuille	Ajustement lié à la juste valeur	Valeur de l'actif net ajustée
Actif de la société de portefeuille						
Participations						
Financière Power						
Lifeco	15 361	9 333	24 694	14 579	4 835	19 414
IGM	3 570	1 526	5 096	3 607	1 985	5 592
GBL ^[1]	3 499	(1 272)	2 227	3 314	(926)	2 388
Plateformes de placements dans des actifs alternatifs						
Sociétés de gestion d'actifs ^[2]						
Sagard	107	163	270	60	–	60
Power Sustainable	10	–	10	33	–	33
Activités d'investissement						
Sagard ^{[3][4]}	716	258	974	654	263	917
Power Sustainable	1 091	269	1 360	1 101	344	1 445
ChinaAMC	–	–	–	783	367	1 150
Autres placements et entreprises autonomes						
Autres placements	125	–	125	192	55	247
Entreprises autonomes ^[5]	687	176	863	678	151	829
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 475	–	1 475	1 277	–	1 277
Autres actifs	310	–	310	312	–	312
Total de l'actif de la société de portefeuille	26 951	10 453	37 404	26 590	7 074	33 664
Passif et actions non participantes de la société de portefeuille						
Débentures et autres instruments d'emprunt	897	–	897	897	–	897
Autres passifs ^{[6][7]}	926	–	926	987	37	1 024
Actions non participantes et actions privilégiées perpétuelles	3 780	–	3 780	3 780	–	3 780
Total du passif et des actions non participantes de la société de portefeuille	5 603	–	5 603	5 664	37	5 701
Valeur nette						
Fonds propres attribuables aux détenteurs d'actions participantes (mesure conforme aux normes IFRS) / Valeur de l'actif net ajustée (mesure non conforme aux normes IFRS)	21 348	10 453	31 801	20 926	7 037	27 963
Par action	32,40		48,26	31,37		41,91

[1] La quote-part revenant à la Société de la valeur de l'actif net déclarée de GBL se chiffrait à 3,6 G\$ (2,5 G€) au 30 septembre 2023 (3,8 G\$ [2,6 G€] au 31 décembre 2022).

[2] La société de gestion de Sagard est présentée à sa juste valeur au 30 septembre 2023 (valeur comptable au 31 décembre 2022). La société de gestion de Power Sustainable est présentée à sa valeur comptable et est principalement composée de trésorerie et du montant net à recevoir au titre de l'intéressement aux plus-values.

[3] Comprend les placements de la Société dans Portage Ventures I, Portage Ventures II et Wealthsimple, détenus par la Financière Power.

[4] Comprend un montant en trésorerie de 54 M\$ détenu dans le cadre des activités d'investissement de Sagard au 30 septembre 2023 (trésorerie et autres actifs d'un montant de 66 M\$ au 31 décembre 2022).

[5] Au 30 septembre 2023, un passif d'impôt différé additionnel de 11 M\$ (13 M\$ au 31 décembre 2022) était inclus dans la valeur de l'actif net ajustée des participations dans les entreprises autonomes présentées à leur juste valeur, sans tenir compte d'éventuelles stratégies de planification fiscale. La Société a des attributs fiscaux (qui ne sont pas autrement comptabilisés dans le bilan) qui pourraient réduire l'impôt advenant que la Société cède ses participations dans les entreprises autonomes.

[6] Conformément à IAS 12, *Impôts sur le résultat*, aucun passif d'impôt différé n'a été comptabilisé relativement aux différences temporaires liées aux participations dans les filiales et dans les entreprises contrôlées conjointement, car la Société est en mesure d'exercer un contrôle sur la date à laquelle les différences temporaires se résorberont, et qu'il est probable que les différences temporaires ne se résorberont pas dans un avenir prévisible. Si la Société devait céder une participation dans une filiale ou une entreprise contrôlée conjointement, les impôts exigibles à la suite de cette cession seraient minimisés grâce à une planification et une structure fiscales minutieuses et prudentes, de même qu'en utilisant les attributs fiscaux disponibles qui n'ont pas été autrement comptabilisés dans le bilan, notamment les pertes fiscales, les coûts fiscaux, le revenu protégé et les surplus fiscaux étrangers liés à la filiale ou à l'entreprise contrôlée conjointement.

[7] Au 31 décembre 2022, un passif d'impôt différé additionnel de 37 M\$ se rapportant à la participation dans ChinaAMC présentée à la juste valeur était inclus dans la valeur de l'actif net ajustée.



Le présent communiqué contient également d'autres mesures financières non conformes aux normes IFRS que les filiales de la Société divulguent publiquement, dont le bénéfice net ajusté et le bénéfice net ajusté par action. La section ci-dessous présente la description et le rapprochement des mesures financières non conformes aux normes IFRS incluses dans le présent communiqué, telles qu'elles ont été présentées par les filiales de la Société. L'information ci-dessous est tirée des rapports de gestion du troisième trimestre de Lifeco et d'IGM, tels qu'elles les ont respectivement préparés et publiés conformément aux lois sur les valeurs mobilières applicables et dont il est également possible d'obtenir un exemplaire directement sur SEDAR+ (www.sedarplus.com) ou sur leurs sites Web, au www.greatwestlifeco.com et au www.igmfinancial.com.

Lifeco

BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) AJUSTÉ LIÉ AUX ACTIVITÉS POURSUIVIES ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'ACTIONS ORDINAIRES DE LIFECO

Le bénéfice net (perte nette) ajusté lié aux activités poursuivies^[1] (bénéfice net [perte nette] ajusté) reflète le point de vue de la direction de Lifeco sur la performance des activités sous-jacentes de Lifeco et offre une autre mesure pour comprendre la performance des activités sous-jacentes par rapport au bénéfice net, une mesure financière conforme aux normes IFRS. Le bénéfice net (perte nette) ajusté exclut les éléments suivants du bénéfice net présenté conformément aux normes IFRS :

- L'incidence liée aux marchés sur les actifs et les passifs lorsque les rendements réels des marchés pour la période considérée diffèrent des rendements attendus à plus long terme.
- La révision des hypothèses et les mesures prises par la direction qui influent sur l'évaluation des actifs et des passifs.
- Les coûts d'acquisition et de désinvestissement.
- Les charges de restructuration et d'intégration.
- Les règlements juridiques significatifs, les charges pour perte de valeur significatives liées au goodwill et aux immobilisations incorporelles, l'incidence des pertes de valeur liées aux modifications des taux d'imposition et autres éléments fiscaux, les profits nets, pertes nettes ou coûts nets liés à la cession ou à l'acquisition d'une entreprise, et le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées.
- Les autres éléments qui, lorsqu'ils sont exclus, aident à expliquer la performance des activités sous-jacentes de Lifeco.

La définition du bénéfice net (perte nette) ajusté a été précisée (en 2023, et appliquée aux résultats comparatifs de 2022) pour exclure également les incidences suivantes, qui sont incluses dans le bénéfice net présenté conformément aux normes IFRS, afin d'améliorer la représentation de la performance des activités sous-jacentes de Lifeco et d'assurer une cohérence et une comparabilité avec les autres sociétés du secteur des services financiers :

- Les profits (pertes) réalisés à la vente d'actifs évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global.
- L'incidence directe des cours des actions et des taux d'intérêt sur l'évaluation des actifs et des passifs excédentaires.
- L'amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022 (montants retraités)	2023	2022 (montants retraités)
Bénéfice net ajusté – mesure financière non conforme aux normes IFRS ^{[1][2]}	950	809	2 696	2 424
Ajustements				
Expérience sur le marché par rapport aux attentes (avant impôt)	191	228	(110)	1 244
(Charge) économie d'impôt	(38)	(77)	16	(328)
Profits (pertes) réalisés au titre des autres éléments du résultat global à la suite du rééquilibrage des actifs (avant impôt)	–	–	(158)	–
(Charge) économie d'impôt	–	–	37	–
Révision des hypothèses et mesures prises par la direction (avant impôt)	(125)	96	(121)	60
(Charge) économie d'impôt	19	(11)	18	(8)
Coûts d'acquisition et de désinvestissement (avant impôt) ^[3]	(3)	16	(119)	(63)
(Charge) économie d'impôt	–	4	25	19
Charges de restructuration et d'intégration (avant impôt)	(30)	(58)	(84)	(135)
(Charge) économie d'impôt	8	15	23	36
Amortissement des immobilisations incorporelles à durée d'utilité déterminée liées aux acquisitions (avant impôt)	(48)	(47)	(140)	(131)
(Charge) économie d'impôt	12	11	36	32
	(14)	177	(577)	726
Bénéfice net lié aux activités poursuivies – mesure financière conforme aux normes IFRS ^[2]	936	986	2 119	3 150
Bénéfice net (perte nette) lié aux activités abandonnées (après impôt) ^[3]	(31)	1	(121)	(6)
Bénéfice net ^[2]	905	987	1 998	3 144

[1] Défini comme le « bénéfice fondamental » et identifié comme une mesure financière non conforme aux PCGR par Lifeco.

[2] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires de Lifeco.

[3] Les résultats comparatifs ont été retraités afin de reclasser les coûts de désinvestissement se rapportant à la vente de Putnam dans le bénéfice net (la perte nette) lié aux activités abandonnées (après impôt).



Financière IGM

BÉNÉFICE NET AJUSTÉ ATTRIBUABLE AUX DÉTENTEURS D'ACTIONS ORDINAIRES D'IGM

Le bénéfice net ajusté attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires exclut les ajustements^[1], qui comprennent l'incidence après impôt de tout élément que la direction considère comme non récurrent ou qui pourrait rendre la comparaison des résultats d'exploitation d'une période à l'autre moins significative.

(en millions de dollars)	Trimestres clos les 30 septembre		Périodes de neuf mois closes les 30 septembre	
	2023	2022	2023	2022
Bénéfice net ajusté – mesure financière non conforme aux normes IFRS ^[2]	209,8	216,1	621,8	642,5
Ajustements ^[1]				
Charges de restructuration et autres charges (avant impôt)	–	–	(103,3)	–
(Charge) économie d'impôt	–	–	27,1	–
Profit à la cession d'actions de Lifeco (avant impôt)	–	–	172,9	–
(Charge) économie d'impôt	–	–	(4,3)	–
Ajustement de Lifeco lié à IFRS 17	–	–	15,1	–
	–	–	107,5	–
Bénéfice net – mesure financière conforme aux normes IFRS ^[2]	209,8	216,1	729,3	642,5

[1] Désigné comme les « autres éléments » par IGM.

[2] Attribuable aux détenteurs d'actions ordinaires d'IGM.

AUTRES MESURES

Le présent communiqué de presse et les autres documents d'information continue comprennent également d'autres mesures utilisées aux fins de l'analyse des activités de la Société, ainsi que de ses sociétés en exploitation cotées en bourse consolidées et de ses plateformes de placements dans des actifs alternatifs de la Société, y compris, mais sans s'y limiter, les mesures suivantes : « actif géré », « actif administré », « actif géré et actif sous services-conseils », « actif géré et actif sous services-conseils, y compris les investissements stratégiques », « valeur comptable par action participante », « intérressement aux plus-values », « valeur de l'actif net » et « engagements non capitalisés ». Se reporter à la section Autres mesures du plus récent rapport de gestion de la Société, lequel est disponible dans le profil SEDAR+ de la Société au www.sedarplus.com, pour obtenir des définitions de ces mesures. Ces définitions sont par ailleurs intégrées par renvoi dans les présentes.

DIVIDENDES DÉTERMINÉS

Tous les dividendes présentés précédemment à l'égard des actions privilégiées de la Société (incluant les actions privilégiées participantes) et des actions comportant des droits de vote limités de la Société sont des dividendes déterminés aux fins de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de toute loi provinciale similaire.

DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Certains énoncés dans le présent communiqué, autres que les énoncés d'un fait historique, sont des déclarations prospectives qui s'appuient sur certaines hypothèses et traduisent les attentes actuelles de la Société ou qui traduisent les attentes actuelles publiées par les filiales ouvertes de la Société lorsqu'il s'agit de renseignements concernant ces filiales. Les déclarations prospectives sont fournies afin d'aider le lecteur à comprendre la performance financière, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société à certaines dates et pour les périodes closes à certaines dates et de présenter de l'information sur les attentes et les plans actuels de la direction concernant l'avenir. Le lecteur ne doit pas oublier que ces déclarations peuvent ne pas convenir à d'autres fins. Les déclarations de cette nature peuvent notamment porter sur l'exploitation, les activités, la situation financière, les résultats financiers prévus, le rendement, les perspectives d'affaires, les possibilités, les priorités, les cibles, les buts, les objectifs, stratégies et perspectives continus de la Société et de ses filiales, les engagements en capital à l'égard des stratégies des plateformes de placement, la finalisation de la vente de Putnam à Franklin Templeton et la finalisation d'autres transactions stratégiques de Lifeco. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendant de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportant, comprennent des termes tels que « s'attendre à », « anticiper », « planifier », « croire », « estimer », « chercher à », « avoir l'intention de », « viser », « projeter » et « prévoir », ainsi que les formes négatives de ces termes et d'autres expressions semblables, ou se caractérisent par l'utilisation de la forme future ou conditionnelle de verbes tels que « être », « devoir » et « pouvoir ».

De par leur nature, les déclarations prospectives sont exposées à des risques et à des incertitudes intrinsèques, tant généraux que particuliers, qui font en sorte que des attentes, des prévisions, des prédictions, des projections et des conclusions pourraient se révéler inexactes, que des hypothèses pourraient être incorrectes et que des objectifs ou des buts et priorités stratégiques pourraient ne pas être atteints. Divers facteurs, dont bon nombre sont indépendants de la volonté de la Société et de ses filiales, touchent les activités, le rendement et les résultats de la Société et de ses filiales ainsi que leurs entreprises. En raison de ces facteurs, les résultats réels pourraient différer de façon significative des attentes actuelles à l'égard des événements ou des résultats estimés ou prévus. Ces facteurs comprennent notamment l'incidence, ou l'incidence imprévue, de la conjoncture économique, de la situation politique et des marchés en Amérique du Nord et dans le monde, des fluctuations des taux d'intérêt, du taux d'inflation et des taux de change, des politiques monétaires, des investissements des entreprises et de la santé des marchés boursiers et des marchés financiers locaux et mondiaux, de la gestion des risques liés à la liquidité des marchés et au financement, des risques liés aux placements dans des titres de sociétés fermées et des titres illiquides, des risques liés aux instruments financiers, des changements de conventions et de méthodes comptables utilisées pour présenter l'information financière (y compris les incertitudes liées aux estimations, aux hypothèses et aux jugements importants), l'incidence de l'application de modifications comptables futures, de la concurrence, des risques opérationnels et de ceux liés à la réputation, des changements technologiques, des risques liés à la cybersécurité, de modifications à la réglementation gouvernementale, à la législation et aux lois fiscales, des décisions judiciaires ou réglementaires imprévues, des catastrophes naturelles, des catastrophes causées par l'homme, des attaques terroristes, des guerres et d'autres conflits, d'une pandémie ou de toute autre crise de santé publique (telle que la COVID-19), de la capacité de la Société et de ses filiales à effectuer des transactions stratégiques, à intégrer les entreprises acquises et à mettre en œuvre d'autres stratégies de croissance, ainsi que de la capacité de la Société et de ses filiales à prévoir et à gérer avec succès les facteurs susmentionnés et, en ce qui concerne les déclarations prospectives des filiales de la Société publiées dans le présent communiqué, les facteurs présentés par ces filiales dans leur rapport de gestion respectif.



POWER CORPORATION
DU CANADA

Le lecteur est prié d'examiner attentivement ces facteurs et d'autres facteurs, incertitudes et événements éventuels et de ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives. L'information contenue dans les déclarations prospectives est fondée sur certaines hypothèses importantes ayant permis de tirer une conclusion ou d'effectuer une prévision ou une projection, incluant les perceptions de la direction en ce qui concerne les tendances historiques, les conditions actuelles et l'évolution future prévue, ainsi que d'autres facteurs considérés comme appropriés dans les circonstances, notamment le fait qu'on ne s'attend pas à ce que les risques et incertitudes mentionnés dans le paragraphe qui précède, collectivement, aient une incidence importante sur la Société et ses filiales et, en ce qui concerne les déclarations prospectives des filiales de la Société publiées dans le présent communiqué, les risques présentés par ces filiales dans leur rapport de gestion et leur notice annuelle respectifs les plus récemment déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedarplus.com. Bien que la Société considère ces hypothèses comme étant raisonnables en fonction de l'information dont dispose la direction, elles pourraient se révéler inexactes.

À moins que les lois canadiennes applicables ne l'exigent expressément, la Société n'est pas tenue de mettre à jour les déclarations prospectives pour tenir compte d'événements ou de circonstances survenus après la date à laquelle ces déclarations ont été formulées ou encore d'événements imprévus, à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements ou de résultats futurs, ou autrement.

Des renseignements supplémentaires concernant les risques et incertitudes liés aux activités de la Société, et les facteurs et hypothèses importants sur lesquels les renseignements contenus dans les déclarations prospectives sont fondés, sont fournis dans ses documents d'information, y compris son plus récent rapport de gestion et sa plus récente notice annuelle, déposés auprès des autorités canadiennes en valeurs mobilières et accessibles au www.sedarplus.com.

- 30 -

**Pour de plus amples renseignements,
veuillez communiquer avec :**

Stéphane Lemay
Vice-président, chef du contentieux et secrétaire
514-286-7400